



# ASSOCIATION des JEUNES pour le DEVELOPPEMENT INTEGRAL de la CITE

Devise: « Par la volonté et dans l'union, nous bâtirons la cité. »  
Récépissé N° 813 MATS-SG-APA-PC

## RAPPORT SUR DOMAINE 1 : EDUCATION

Face aux contraintes liées à l'éducation dans notre pays le Togo, le gouvernement, conformément aux objectifs du cadre marco-économique 1997-1998 et du programme d'actions du gouvernement adopté en septembre 1996, s'engage à mettre en œuvre la stratégie globale de l'éducation et de la formation dont la politique sous-jacente consiste à :

- Améliorer l'efficacité interne et externe du système éducatif avec un accent particulier sur l'enseignement primaire.
- Améliorer les conditions d'accueil des élèves
- Procéder à une meilleure allocation et la valorisation des ressources de l'éducation .
- Renforcer la capacité de gestion décentralisée des directions régionales de l'éducation .
- Consolider la situation du secteur par l'affectation d'un niveau de ressources approprié.

Depuis 1975, date de la mise en application de la réforme, le secteur de l'éducation a connu une très grande évolution tant au niveau des structures, des cycles d'enseignement, des effectifs qu'au niveau des taux de scolarisation. Les études du cycle d'enseignement primaire sont alors sanctionnées par le Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD) en remplacement du (CEP). La création des établissements scolaires privés laïcs et des EDIL "Ecole d'Initiative Locales". Quant à ce qui concerne les contraintes, nous avons la faible efficacité interne, l'insuffisante efficacité externe, l'accès incomplet à l'école primaire et à l'enseignement technique plus marqué chez les filles que chez les garçons, une sous-représentation des filles aux niveaux supérieurs ainsi qu'une inégalité plus marquée des ruraux que des citadins à l'éducation.

Les difficiles conditions d'enseignement, la précarité de l'environnement du personnel enseignant, la faible performance de l'enseignement supérieur, la rareté des ressources, l'insuffisance des structures pédagogiques.

Le programme scolaire nationale englobe une société multiculturelle/multiethniques mais ne favorise pas l'égalité entre les femmes et les hommes. Un autre problème important, en termes d'équité sociale et de développement, est l'inégalité d'accès à l'éducation selon le milieu, le sexe et la religion.

Le gouvernement s'est engagé en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie par la stratégie opérationnelle, le financement du secteur, renforcement des capacités de coordination. Le gouvernement ne prend pas une part active dans l'enseignement à distance. Les gens le font de façon individuelle.

L'éducation non formelle n'est pas promue par le gouvernement et n'est pas reconnue dans sa totalité par les employeurs. L'alphabétisation des jeunes et adultes reste la seule éducation non formelle sur laquelle le gouvernement met un accent particulier. Pour les autres, il est envisagé la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) pour les apprentis ayant suivi la

formation "Dual". L'enseignement à tous les niveaux n'est pas accessible aux jeunes de manière égale, indépendamment de leur statut économique. Certaines ONG jouent un rôle de premier plan pour la promotion de l'éducation des jeunes. Parrainage, enregistrement et établissement des certificats de naissance aux enfants déshérités, dotation en tables-bancs construction d'écoles. On peut citer les exemples des ONG comme AIDE et ACTION, CARE INTERNATIONAL, PLAN-TOGO, BORN-FONDEN.

L'action du gouvernement pour cibler les groupes particuliers, reste précaire. Elle est plus menée par les ONG, en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine. L'ONG L'ENVOL s'occupe de l'éducation des handicapés mentaux, CLORED (Centre de Loisir et de Rééducation pour Enfant Déshérités) et FED (Foyer pour Enfant Déshérités) sont les ONG nationales qui s'occupent de l'éducation des enfants pauvres.

Les facteurs qui empêchent les enfants d'aller ou de rester à l'école sont :

- La modicité des revenus des familles pour faire face aux charges scolaires de leurs enfants.
- L'éloignement prononcé de l'école (3et au delà de 18km) rend la scolarisation peu attractive pour les parents surtout vis-à-vis des filles ainsi que pour les enfants eux-mêmes.
- Les coûts d'opportunité de la scolarisation pour les familles. (perte de main d'œuvre pour les activités champêtres etc..)

### Promouvoir le patrimoine Culturel, la diversité et la Paix

Patrimoine culturel, ensemble des valeurs culturelles, matérielles et immatérielles appartenant à une société, notre pays possède des programmes qui familiarisent les jeunes avec leur propre patrimoine culturel et celui d'autres sociétés, y compris les groupes minoritaires. On peut citer entre autre le systèmes des Ecoles Associées (SEA), les croyances, les recettes culinaires.

Les programmes d'échanges de gouvernement ou ONG et des camps existent. L'action des ONG est plus significatives que celle du gouvernement. Pour les jeunes appartenant à des minorités ou pour les jeunes autochtones on se réfère aux associations culturelles existant dans ces milieux.

Notre pays compte des sites de patrimoine culturel, nous avons le site Koutammakou, situé dans la préfecture de la Kéran à 25 Km de Kanté (c'est un site mondial) le monument aux morts, monument de l'indépendance, Colombe de la Paix, le Warf de Lomé, les ruines du Warf allemand, ancien Palais de la Présidence. Les sites archéologiques à Notsè, Tado, Kara. Les villes d'Aného et Togoville regorgent les sites historiques.

Les jeunes ne sont pas impliqués dans leur restauration ou dans les activités y étant liées. L'état assure la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel national, favorise la mise en valeur et l'exploitation. Les cours sur la résolution des conflits /la création de la paix font partis du programme de l'enseignement supérieur et sont gérés par l'état. Le programme scolaire promeut la diversité culturelle par l'organisation des semaines culturelles dans les établissements scolaires au cours desquelles les élèves se livrent à de diverses activités culturelles, chansons, danses traditionnelles, modernes; les festivals de théâtre scolaires par exemples FESTHA (Festival Scolaire de Théâtre et d'Art), FETSU (Festival de Théâtre Scolaire et Universitaire).

L'éducation à la paix est enseignée dans les écoles par l'introduction dans le programme de l'Education Civique et Morale (ECM). Il s'agit de programmes gouvernementaux.

Types de formation professionnelle -technique, le cycle long qui regroupe la section économique (G1, G2, G3) et la section industrielle (Electronique, Génie Civil, construction mécanique etc...). Le cycle court comprenant le cycle court classique (Aide comptable, Employé de bureau, Secrétariat

Dactylographe, Correspondance, menuiserie, maçonnerie , mécanique automobile etc.),le cycle court apprentissage DUAL (Mécanique générale , mécanique automobile ,mécanique 2 roues etc....) ; programme du gouvernement . Le marché étant libre et déréglementé ,il est difficile de donner à l'heure actuelle le taux d'emploi qui reflète la réalité du terrain .

Les programmes disponibles non encore révisés par manque de moyens financiers . La formation ne répond pas au exigences des entreprises de la place pour avoir accès au marché du travail .par conséquent , ces programmes ne fournissent pas les compétences nécessaires aux jeunes pour réussir sur le marché du travail .Il s'agit d'une formation tout à fait pointue avec le système DUAL qui permet aux formés de passer un certain nombres de temps dans les CRETFP (Centre Régional d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ).Depuis un certain temps plus de recrutement dans la fonction publique .Peu rentrent dans le privé et les autres sont laissés à eux-mêmes. Difficile de s'installer car l'Etat ne subventionne pas . L'éducation aux droits humains est pratiquée dans les écoles par le programme de l'ECM (Education Civique et Morale) a partir du premier degré .Les organisation de jeunesse ne pratiquent pas à la planification , à la mise en œuvre et aux procédures existantes en matière de supervision et de rapport sur l'éducation aux droits humains .On implique les partenaires pour élaborer des programmes .

Il n'existe aucun programmes de formation pour les entreprises industrielles et coopératives .Aucun soutien pour encourager les jeunes à la création d'entreprise .L' Etat entretient des relations importantes avec les partenaires .Initiation du programme de stages d'adaptation à la vie professionnelle (SAVP)pour l'acquisition d'expériences professionnelles des formés .Ce programme n'a duré que deux ans, faute de moyens financiers.

### Conclusion .

Tant vaut l'école tant vaut la nation , l'Association des Jeunes pour le Développement Intégral de la Cité (AJDIC) voit dans l'éducation ,une solution aux maux de la jeunesse .C'est ce qui fait le motif du choix de ce thème.

Vu ce qui précède , l'AJDIC constate que le gouvernement malgré ses efforts ponctués par la réformes de 1975 n'a pas encore trouvé la bonne formule pour faire sortir notre système éducatifs de l'ornière .Nous pensons que certains aspect éducatifs des années 1970 ont été délaissées :les visites ponctuelles des inspecteurs d'enseignement sont diminuées (raisons évoquée , manque de moyens financiers) .Les radios éducatives animées par les professionnels pédagogiques suivies en direct dans les écoles à des heures fixes n'existent plus .Les documents pédagogiques mis à la disposition de l'éducation , inadaptés nos réalités ,nécessitent d'importantes révisions .L'inexistence des écoles dans certains milieux en l'occurrence les villages , oblige les enfants à parcourir de longues distances pour s'instruire. Ce manque de proximité de l'école a incité certaines localités à créer des écoles d'initiatives locales (EDIL) qui ne résolvent pas le problème car les encadreurs prévus à cet effet ne sont pas des professionnels .A ce problèmes vient s'ajouter le manque de recyclage des enseignants .L'enseignement technique n'existe que de nom car la formation n'est que théorique , ce qui explique une inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi .Notre éducation devrait s'inscrire dans les priorités nationalités et nécessité des moyens de financement conséquents. Les ONG et les associations doivent seconder le gouvernement en mettant sur pied des projets éducatifs .

Fin